

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je remercie profondément les 15.899 électrices et électeurs qui m'ont apporté leurs suffrages.

Ils m'ont donné **3.277** voix de plus qu'au premier tour de 1962.

Le pourcentage de mes voix par rapport aux électeurs inscrits a passé de 20 à **23 %**. Il a passé de 17 % à 23 % entre 1958 et 1967.

C'est une PROGRESSION CONTINUE qui s'affirmera le 12 mars de façon décisive pour 4 raisons :

1° Parce que parmi les 17.234 abstentionnistes, beaucoup n'avaient pu se déplacer et sont décidés à participer au scrutin.

2° Parce que les 1.144 voix de M. Jean-Jacques CHARDON sont des voix centristes, en raison de l'étiquette « centriste libéral » adoptée par le candidat.

3° Parce que libérée du souci de « l'inconnue électorale » sur le plan national, notre circonscription n'hésitera plus à maintenir son choix de 1958 et de 1962.

4° Parce que chacun peut récuser les alliances qui ne sont pas de son goût.

Je ne veux pas reprendre les propositions que j'ai faites. Je viens de visiter TOUTES NOS COMMUNES, sans exception, répondant franchement aux questions qui m'étaient posées, ne laissant planer aucune incertitude sur la FERMETE DE MON ATTITUDE.

Au cours de ces deux mandats, j'ai été au surplus à la DISPOSITION DE TOUS, SANS DISTINCTION D'OPINION, allant à vous régulièrement dans chaque chef lieu de canton et dans chaque agglomération importante comme la Z.U.P. de Rillieux-Crépieux, où je me suis rendu tous les mois.

POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

Nous voulons un classement qui permette une DECENTRALISATION EFFECTIVE et l'apport d'industries nouvelles.

Nous voulons des LOGEMENTS SOCIAUX et l'augmentation des crédits pour construire des H.L.M.

Nous voulons le maintien des Ecoles rurales et des C.E.G.

Nous voulons l'accélération des projets d'adduction d'eau, d'assainissement, d'électricité, des réseaux téléphoniques, des équipements collectifs.

Nous demandons une solution prochaine et équitable du problème de la Chasse.

POUR LE PAYS

— Nous voulons dans l'ordre constitutionnel, le **contrepoids** sans lequel il n'existe plus de démocratie.

— Nous voulons apporter le juste et nécessaire **EQUILIBRE** qui préserve des EXCES.

— Nous voulons apporter le **STIMULANT D'UNE ACTION LIBRE ET CONSTRUCTIVE**.

Il faut redouter, dans le moment présent, le surcroît de force donné aux PUISSANCES ECONOMIQUES qui ne rêvent que de concentrations communales, industrielles, commerciales, agricoles.

Contre de telles MENACES, je reste totalement, AU SERVICE DE L'HOMME, AU SERVICE DE LA FAMILLE, AU SERVICE DE CHACUN DE VOUS.

E. DUBUIS

Avocat, Maire de Trévoux, Vice Président du Conseil Général, Député Sortant, Centre Démocrate

Imprimerie de Trévoux (Ain). — J. Patissier

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le CENTRE a recueilli dimanche dernier 17.043 suffrages dans notre circonscription (DUBUIS, centre démocrate 15.899, CHARDON, centre libéral 1.144).

Ce qui compte en effet pour situer les voix, c'est l'appel adressé aux électeurs avant le Vote. M. CHARDON qui avait pris l'étiquette « *centriste libéral* » préconisait comme nous, dans sa circulaire « une France stable, le respect démocratique de la constitution républicaine, une Europe fraternelle et active, le refus d'une classification simpliste des Français ».

Le CENTRE, tel qu'il s'était défini devant les électeurs, a par conséquent plus de voix que la Ve République, dont le candidat avait au surplus annoncé dans les réunions publiques, qu'il se maintiendrait même s'il arrivait au second rang.

Le CENTRE qui occupe une position favorable, se maintient donc en la personne du Député sortant **Emile DUBUIS.**

Je vous appelle à lui donner vos voix, d'autant plus que les incertitudes nationales sont maintenant levées.

Au 1er tour, on affirme une opinion personnelle, sans calcul, en toute liberté.

Au 2e tour, on peut modifier son vote pour rejeter des *alliances* qui déplaisent.

Au 2e tour, on fait les rectifications qui s'imposent, compte tenu des résultats nationaux pour assurer les EQUILIBRES nécessaires et compte tenu des résultats locaux pour permettre une bonne représentation de la circonscription.

Nous connaissons notre Député, nous savons qu'il est compétent, consciencieux, dynamique.

Nous savons que ses positions politiques ont toujours été franches, et honnêtes et qu'elles le resteront.

Nous savons combien il est dévoué pour venir en aide aux COMMUNES, aux COLLECTIVITES et aux PARTICULIERS

Nous savons avec quelle ardeur il a défendu à l'Assemblée Nationale nos diverses catégories sociales et spécialement les plus modestes, les exploitants, les commerçants, les artisans, les salariés, les vieux.

Après avoir été saturés de politique sur toutes les ondes, FAISONS MAINTENANT UN VOTE PRATIQUE D'EFFICACITE sur le nom **d'Emile DUBUIS.**

Michel CORMORÊCHE, cultivateur, suppléant éventuel

N. B. L'art 103 du Code Electoral dispose que le bulletin de vote « doit comporter le nom du candidat » et l'indication du remplaçant éventuel. Il ne prévoit aucune autre mention. Les bulletins des élections présidentielles étaient tous rédigés de cette manière, avec seulement le nom du candidat.